

*Les Mordus de l'Agilité  
sont heureux de vous présenter la 13<sup>e</sup> édition du*



# Provincial d'Agilité du Québec ❖ 2013

**Les 22 et 23 juin 2013**  
**Stade Leclerc**  
Campus Notre-Dame-de-Foy  
5080, rue Marius-Barbeau,  
St-Augustin-de-Desmaures  
Québec G3A 0C3

## **Juges**

**Trish Levesque (NB) – Isabelle Michaud (NB) – Joanie Leigh Elliot (BC)**



# 13e Provincial d'agilité du Québec 2013

## **Avis aux concurrents**

### **Important veuillez lire ces informations**

En envoyant leur inscription, il est entendu que les compétiteurs sont familiers avec les règlements qui régissent les concours de l'Association d'agilité du Canada (AAC). Chaque compétiteur qui participe à l'événement, le fait à ses propres risques. La formule de déni de responsabilité doit être signée pour répondre aux exigences d'inscription de l'AAC. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser une inscription.

Les obstacles seront choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. À noter que trois (3) chronomètres électroniques seront utilisés dans les rings. Cette compétition aura lieu dans un stade de soccer sur une surface Astro Turf. Certains obstacles seront recouverts de granules. Ils seront utilisés dans le ring du parcours standard avec le pneu à point de rupture.

Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer au Provincial d'agilité du Québec. La compétition est ouverte à tous les chiens âgés de 18 mois et plus, qu'ils soient de race pure ou non. Ne seront pas admis: les chiennes en chaleur, les chiens souffrant d'une blessure et les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens. Tous les chiens doivent être tenus en laisse, sauf lorsqu'ils exécutent leur parcours ou qu'ils s'échauffent dans l'aire prévue à cet effet.

Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leurs chiens. Un compétiteur dont le chien constitue une nuisance ou dont le comportement est dangereux peut, à la discrétion du comité responsable du concours, être expulsé, et ce sans recevoir de remboursement pour ses frais d'inscription. Ce règlement sera rigoureusement appliqué. Les cas de discipline seront transmis au comité de discipline de l'AAC pour examen.

Nous vous demandons de faire preuve de respect envers les bénévoles et les installations. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les sanctions appropriées.

Pour maintenir un bon déroulement tout au long de la compétition, chaque compétiteur devra faire en sorte de respecter son ordre de passage. Pour ce faire, il devra se présenter à l'avance, c'est-à-dire lorsqu'il ne restera plus que trois chiens avant le tour de son propre chien. Les compétiteurs qui ne respecteront pas cette exigence perdront leur tour et ne seront pas remboursés.

## **Critères d'admission**

Toutes les cartes d'identité de l'AAC doivent présenter les signatures requises confirmant la hauteur du chien. Dans le cas contraire, les chiens pourront être mesurés par l'un des juges pour cette compétition seulement. Le compétiteur devra alors présenter son chien à la hauteur établie ou à une hauteur plus élevée, si elle est disponible.

Les résidents d'une autre province ou des États-Unis peuvent participer au Provincial d'agilité du Québec seulement s'ils ont obtenu la permission du comité de l'AAC.

Le Provincial d'agilité du Québec est ouvert à tous les compétiteurs dont les chiens maîtrisent l'agilité et possèdent les capacités physiques et mentales nécessaires pour y participer. Tous les compétiteurs dont les chiens sont admissibles à s'inscrire à un concours homologué de l'AAC sont invités à participer à leur Provincial d'agilité.

Le Provincial d'agilité comporte six épreuves, soit deux standards, deux enjeux et deux sauteurs. Les chiens doivent participer aux six épreuves pour être admissibles à une rosette de placement du Provincial d'agilité du Québec. Les épreuves seront jugées selon les règlements experts modifiés. Aucun brevet et/ou qualificatif ne sera accordé pour les épreuves du Provincial d'agilité du Québec. Pour se qualifier pour le Championnat national, un chien doit avoir participé aux six épreuves et avoir obtenu un total de 350 points ou plus. Une personne peut inscrire plusieurs chiens, mais un chien ne peut être manié que par une seule personne.

## **Frais d'inscription**

Les frais d'inscription pour les épreuves (6) du Provincial d'agilité du Québec sont de 110,00\$. Les inscriptions doivent être accompagnées du paiement complet afin d'être valides. Aucune inscription ne sera acceptée par courriel. Des frais additionnels seront facturés pour tous les chèques qui n'auront pas été honorés. Tous les frais sont payables en dollars canadiens. Les chèques datés après la date de fermeture (22 mai 2012) seront refusés.

Il n'y aura aucun remboursement pour des inscriptions annulées après la date de fermeture ou dans le cas où le compétiteur ou le chien ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, le juge ou un vétérinaire. Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien est blessé sera remboursé partiellement à condition qu'il en avise le secrétariat au moins 48 heures avant la journée du concours et que le concurrent présente un certificat d'un vétérinaire. Dans ces cas, **des frais administratifs de 15 % seront retenus.**

Une confirmation d'inscription sera envoyée à tous les participants dès que possible après la date de fermeture. Chaque participant a la responsabilité d'informer rapidement le secrétariat du concours de toutes erreurs faites à l'endroit de son inscription.



# Provincial d'Agilité du Québec 2013

## Formulaire d'inscription

### MANIEUR

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_

### CHIEN

Nom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Race \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_  
No ID AAC \_\_\_\_\_ Hauteur à l'épaule \_\_\_\_\_  
No jeune manieur \_\_\_\_\_

Hauteur des obstacles      6"       10"       16"       22"       26"   
Classe      Régulier       Spécial       Vétéran       Vétéran Double Drop

### FRAIS D'INSCRIPTION ET DIVERS

Frais d'inscription	110 \$	_____
Camping sur place (aucune tente)	25 \$	_____
Achat de vêtements voir page 6 (date maximum 15 mai)	Total boutique	_____
Grand Total		_____

Motorisé    Roulotte    Tente-roulotte

La confirmation sera envoyée par courriel

Il est possible de faire un seul chèque pour toutes les dépenses  
Aucune inscription par courriel

### Fermeture des inscriptions le 22 mai 2013

Libellez le chèque à l'ordre de **Provincial d'agilité Mordus** et envoyez le tout à :

Anick Madon  
1247, rue du St-Émilion, Québec, Québec G3E 1V9  
**Information** : provincialagilitemordus@hotmail.com

**N'oubliez pas de signer l'entente et déni de responsabilité et de la joindre à l'inscription**



# Provincial d'Agilité du Québec 2013

## Entente et déni de responsabilité

### ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC») - ENTENTE, DÉCHARGE ET RENONCIATION

Nom du conducteur : \_\_\_\_\_  
Nom du chien 1 : \_\_\_\_\_ (le « chien ») N° ID AAC du chien : \_\_\_\_\_  
Nom du chien 2 : \_\_\_\_\_ (le « chien ») N° ID AAC du chien : \_\_\_\_\_  
Nom du chien 3 : \_\_\_\_\_ (le « chien ») N° ID AAC du chien : \_\_\_\_\_  
Nom du chien 4 : \_\_\_\_\_ (le « chien ») N° ID AAC du chien : \_\_\_\_\_

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC, le Provincial d'agilité du Québec et les Mordus de l'agilité et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que je suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte des risques, y compris des risques de blessures (des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « personnes apparentées »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le « personnel ») et je consens à ne pas tenter de poursuites contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées pouvons avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
  - a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
  - b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « règlements »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

#### Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câble diffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

#### Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

Signature : \_\_\_\_\_  
Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur a moins de 18 ans

Date (jj/mm/aa): \_\_\_\_\_



# Provincial d'Agilité du Québec 2013

## **Horaire**

<b>Vendredi 21 juin</b>		<b>Samedi 22 juin</b>		<b>Dimanche 23 juin</b>	
11 h 00 à 18 h 00	Installation et enregistrement	7h30 à 8h15	Derniers enregistrements	8 h 00 à 8 h 30	Reconnaissance des parcours
Compétition AAC (voir pamphlet d'inscription)		8 h 00 à 8 h 30	Reconnaissance des parcours	8 h 30	Mot de bienvenue
12 h 30	Mot de bienvenue et briefing des juges	8 h 30	Mot de bienvenue	8 h 45	Briefing des juges
12 h 45 Ring 1	Enjeu	9 h 00	Briefing des juges	Ring 1	Enjeu
13 h 00 Ring 2	Standard	Ring 1	Enjeu	Ring 2	Standard
13 h 15 Ring 3	Sauteur	Ring 2	Standard	Ring 3	Sauteur
		Ring 3	Sauteur		Remerciements et remise des prix

## **Repas**

Une cantine sera disponible sur place à compter de vendredi 11h00. Plusieurs restaurants sont aussi accessibles en voiture à quelques minutes du site.

## **Achat de publicité dans le programme officiel ou achat de banderoles de ring**

Pour cette 13e édition du Provincial d'agilité du Québec, nous prévoyons plus de 150 participants venant de toute la province et d'ailleurs. Les spectateurs seront également très nombreux durant la fin de semaine. Si vous désirez en profiter et vous faire connaître, une publicité dans le programme officiel ou une banderole de ring sont de bons moyens.

Pour toute information, communiquez avec Renée Levesque : [renee\\_l@hotmail.com](mailto:renee_l@hotmail.com)

## **Location d'espace kiosque**

Nous offrons des espaces en location pour installer un kiosque aux entreprises désirant vendre des produits et/ou services au coût de 150 \$, valable pour toute la fin de semaine. Les espaces ont chacun une dimension de 10' x 10'. Le kiosque n'est pas inclus. La priorité sera donnée aux premiers demandeurs.

Pour toute information, communiquez avec Renée Lévesque : [renee\\_l@hotmail.com](mailto:renee_l@hotmail.com)

## **Hébergement**

Une liste de motels et campings est disponible sur le site du Provincial à l'adresse suivante : <http://provincial-agilite-quebec-2013.weebly.com/hebergement.html> Il est également possible de camper sur place à partir du vendredi au prix de 25,00 \$ pour la fin de semaine pour un motorisé, une roulotte ou une tente-roulotte (aucune commodité).

## **Bénévoles**

Pour que cette 13e édition soit une réussite, nous avons besoin de votre aide. Venez vous joindre à nous, ensemble nous pouvons le faire. Pour toute information, visitez notre site web : <http://provincial-agilite-quebec-2013.weebly.com/benevolat.html>



# Provincial d'Agilité du Québec 2013






*Portez les couleurs du Provincial!*

**Bon de commande** \* **DATE MAXIMUM POUR COMMANDER : 15 MAI 2013**

Nom du compétiteur : \_\_\_\_\_

Libellez le chèque à l'ordre de : **Provincial d'agilité Mordus** et envoyez le tout à :

**Anick Madon, 1247, rue du St-Émilion, Québec, Québec G3E 1V9**

	Produit	Grandeurs							Prix	Qté	Total
		TP/ XS	S/P	M/M	G/L	TG/ XL	2XL	3XL			
	Camisole Femme 7117L								17 \$		
	Camisole Homme 7117								17 \$		
	T-shirt Femme 7118L								22 \$		
	T-shirt Homme 7118								22 \$		
	Hoodie unisexe 1574								34 \$		
<b>Nombre total d'articles</b>									<b>Montant total :</b>		

\* Peut être joint à votre inscription au Provincial avec un seul chèque

## SPÉCIFICATIONS

W = Width/Largeur  
L = Length/Longueur  
S = Sleeve/Manche



<b>7117</b>	W	S/P	M/M	L/G	XL/TG	2X
	L	18"	20"	22"	24"	26"
		27"	27.75"	29"	30.25"	31.5"



<b>7118</b>	W	S/P	M/M	L/G	XL/TG	2X
	L	18"	20"	22"	24"	26"
		27"	27.75"	29"	30.25"	31.5"



<b>7117L</b>	W	XS/TP	S/P	M/M	L/G	XL/TG
	L	16"	17.25"	18.5"	20"	22"
		25.25"	26"	26.25"	27"	27.5"



<b>7118L</b>	W	S/P	M/M	L/G	XL/TG
	L	17.25"	18.5"	20"	22"
		26"	26.5"	27"	27.5"



<b>1574</b>	<b>Full Zip Hood 8.5 oz Fleece</b>	Fabric : 69	80%C/20%P	75%C/25%P	50%C/50%P	<b>8.50 OZ</b>		
Customer :		Trim :	R69	8.5 oz RS FL & 10.3oz RIB w/5%	Customer Proto # :			
Component	Component Description	S	M	L	XL	2XL	3XL	Tol (+/-)
1	BDW Body Width (1" Below Armhole)	20	22	24	26	28	30	3/4
2	BDL Body Length (HPS to Edge)	28	29	30	31	32	33	3/4